VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN.

M. A. Baccich

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Double, 2423-27 Rue Hôpital,

PRODUISANT DE BONS REVENUS.

A l'Encan, JEUDI, 9 Juillet 1908, à Midi,

A LA BOURSE DES PROPRIETES FONCIERES, No 311 RUE BARONNE.

SUCCESSION DE JOSE GARRIDO, No 85,570—COUR CIVILE DE DISTRICT.

PAR M. A. BACCICH, Encanteur—En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans ledit ordre daté et signé le 1er juin 1908, je vendrai, à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne JEUDI, le 9 juillet 1908, à midi, la propriété ci après décrite à savoir—

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Hôpital, Tonti, Quartier et Rocheblave, désigné par le numero quatre et mesurant 33 pieds 6 pouces de face à la rue Hôpital sur 85 pieds 6 pouces et 4 lignes de profondeur

Conditions—Une moitié comptant et la balance l'acquéreur devant assumer le paiement de deux certains billets de reconnaissance pour la somme de trois cents dollars étant chacun de la somme de cent cinquante dollars, tiré par Joseph Garrido à son propre ordre et par lui endossé, daté le 12 février 1908, faits payables en un et deux ans après la date, stipulant l'intérêt au taux de 6 pour cent par an de la date jusqu'au paiement parachève, vendu par Jules F. Meunier, notaire pour identification d'un acte de vente et hypothèque sur la propriété ci dessus décrite, passé pardevant lui le 13me jour de février 1908, et pour la balance l'acquéreur doit fournir son billet portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque avec privilège de vendeur et privilège sur ladite propriété. L'acquéreur devant assumer et payer en plus du prix de l'adjudication les taxes pour l'année 1908 et tous les certificats requis pour la vente, l'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur et être passé par devant Rogers Legier, notaire. Les loyers seront à l'acquéreur qu'à partir du jour de la signature de l'acte notarié de vente, l'acquéreur devant déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication chez

M. A. BACCICH, Encanteur
et gérant de la National Realty Co. Ltd.
Walter L. Gleason, avocat.
7 juin—7 14 21 28—juil 5 9

ANNONCE JUDICIAIRE
SUCCESSION DE JOSE GARRIDO.
No 85 570—Cour Civile de District.
Stock de Nouveautés, Marchandises Sèches, Merceries, Cigares, Tabac, Vitrines et Installations,
A l'Encan,
VENDREDI 19 JUIN 1908,
à 10 heures a. m., au No 1420 rue Orléans.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de la succession de Jose Garrido, No 85,570, Cour Civile de District, ledit ordre signé et daté le 1er juin 1908, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à 10 heures a. m., VENDREDI, le 19 juin 1908 sur les lieux 1420 rue Orléans

Le stock de nouveautés, marchandises sèches, mercerie, cigares tabac, vitrines, installations, etc., contenu dans le magasin 1420 rue Orléans.

Conditions—Comptant.

M. A. BACCICH, Encanteur,
GERANT DE LA NATIONAL REALTY CO.
7 juin—7 14 19

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

E. J. Morris vs Mme Catherine Wright.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans, No 34,523—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Hy ten haw, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans Division C, je procéderai à vendre à l'enchère publique à mes entrepôt, No 726 rue St Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI, 23me jour de juin 1908 à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir: Un lot assorti de meubles de maison, etc. saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. Wm J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans — Benjamin F. Wolf avocat pour le demandeur.
12 juin—12 16 23

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Lee G. Petit

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 82,907 —Division C. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Annie T. Petit, exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément à dit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. — J. Zach Spearing, avocat. 12 juin—12 16 21

Succession de Mme Veuve Susan Carroll

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 86,355—Division A —Attendu que Mme Margaret Carroll, veuve de James Lewis, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Veuve Susan Carroll, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—M. D. Dimitry, avocat.
12 juin—12 16 21

Succession de J. M. Narboux.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 82,282—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par F. M. Barriquand, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier.—Robert Legier, avocat.
12 juin—12 16 21

Succession de Richard H. Downing.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 86,256—Division B—Attendu que Jules Albright et John P. Brady ont présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteurs testamentaires datifs dans la succession de feu Richard H. Downing, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—J. C. Henriques & L. A. Ducros, avocats.
3 juin—3 7 12

Succession conjointe de Michael Schoppel, et Elizabeth Jorg épouse de Michael Schoppel.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 86,272—Division A — Attendu que Mme Karle L. Schoppel, épouse de Albert S. Beecher, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession conjointe de feus Michael Schoppel et Elizabeth Jorg, épouse de Michael Schoppel, décédés intestats; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Ernest T. Florance, avocat. 5 juin—5 9 14

Succession de Louis Woods.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 85,130—Division A. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Wilson Woods, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—F. Rivera Richardson, avocat.
11 juin—11 15 20

Succession de Mme Ella M. De Ruis (née Rayson) connue comme Margaret Miller.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 86,237—Division A —Attendu que Mlle Ella Dull a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Ella M. De Ruis (née Rayson) connue comme Margaret Miller, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Robert J. Maloney, avocat.
11 juin—11 15 20

VENTES A L'ENCAN

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Alexander B. French

No 85,608—Cour Civile de District, Div A.

LA BALANCE DES MEUBLES, ETC.

A l'encan, Mardi le 23 juin 1908, à 11 heures a. m., sur les lieux No 820 rue Félicité.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dossier No 85,608, Division A, dans l'affaire intitulée Succession de Alexander B. French, ledit ordre daté et signé le 18 mai 1908, et adressé à Joseph L. Onorato, Encanteur, j'offrirai à vendre à l'enchère publique à 11 heures a. m. le MARDI, 23 juin 1908 sur les lieux No 820 rue Félicité.

Les effets mobiliers comme il est complètement décrit dans l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

J. L. ONORATO,
Encanteur et agent de Propriétés Foncières.
Bureau No 318 rue Baronne.
12 juin—12 14 21 28

Lionel M. Ricau

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple Attrayant.

No 1715 rue Colombus.

Entre les rues Derbigny et Roman.

Succession de Paul Trevigne Jr.

No 84,545—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B.

EN VERTU d'un ordre de vente, daté le 13 mai 1908, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, MERCREDI, le 24 juin 1908 à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent (portant le numéro municipal 1715 rue Colombus), et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 11 de l'ilet No 17 maintenant No 763 borné par les rues Colombus, Roman, Derbigny et Laharpe, lequel lot mesure 32 pieds de face à la rue Colombus sur 157 pieds 11 pouces et 7 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Adjacent à et formant une partie et un terrain ouvert dans le fond mesurant environ 32 pieds sur 49 pieds, lequel est une partie du lot contigu duquel une portion a été vendue mesurant 32 pieds sur 108 pieds comme il est démontré par un acte passé pardevant J. H. Forcelle, notaire, le 16 mai 1907.

Conditions — Un tiers ou plus comptant et la balance, en un et deux ans à l'option de l'acquéreur, avec 8 0/0 d'intérêt sur le paiement différé, représenté par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossé, daté le jour de l'adjudication. Les taxes pour 1908 devant être payées par l'acquéreur et la portion du crédit devant être garantie par hypothèque usuelle et la clause d'assurance. Bien de vendeur et privilège et la propriété vendue avec la stipulation de non aliénation, et les clauses usuelles de sécurité; 10 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès. La titre devant être assuré par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets hypothécaires. Dix pour cent requis au moment de l'adjudication: le loyer de la propriété devant appartenir à la succession jusqu'à la signature de l'acte de vente.

L'acte de vente devant être passé pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.

LIONEL M. RICAU.
Encanteur.

Félix J. Dreyfous, avocat.
24 mai—24 31—juin 7 14 21 24

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Désirable Cottage Simple, No 1631 Rue Fern.

Le Joli Cottage "Home", No 1635, Rue Fern.

Le Cottage Double Productif Nos 1535-1537 Rue Fern.

In re J. Christian Bittel et ale vs les mineurs Helwig.

No 85,601—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

A L'ENCHERE PUBLIQUE,

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER, Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau 832 rue Commune—MARDI, le 23 juin 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un jugement lu, rendu et signé en Cour ouverte le 15 mai 1908, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés désirables comme suit, à savoir:

(1) Deux certains lots de terre dans le Septième District de cette ville, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, désignés par le No municipal 1635 rue Fern, dans l'ilet No 213, borné par les rues Fern, Burdette, Green, Birch, désignés par les numéros 1 et 2 dudit ilet, et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Fern par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

(2) Deux certains lots de terre dans le même district et ilet comme ci-dessus décrit, désigné par le numéro municipal 1631 rue Fern ledits lots sont contigus et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Fern sur cent vingt pieds de profondeur.

(3) Deux certains lots de terre dans le septième district de cette ville, dans l'ilet No 191, borné par les rues Fern, Jeannette, Birch et Burdette, désignés par les Nos 15 et 16 dudit ilet et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Fern sur cent vingt pieds de profondeur. Les améliorations qui s'y trouvent étant désignées par les Nos municipaux 1535-1537 rue Fern.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a en un et deux ans pour billets portant 7 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final, garantis par hypothèque et privilège de vendeur et privilège sur la propriété vendue, et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devra payer les taxes de 1908 et faire un dépôt de 10 0/0 pour lier la vente, et les actes de vente pardevant Carl C. Friedrichs, notaire, aux frais des acquéreurs.

24 mai—24 31—juin 7 14 21 22 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE SIMPLE "HOME"

Premier District,

No 420 rue Sud Galvez, entre l'avenue Tulane et la rue Gravier.

Succession de M. et Mme Albert Henry Eckers, quelquefois appelé Henry Eckers.

No 85,791, Cour Civile de District.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER, George G. Frederichs, Encanteur, No 832 rue Commune—MARDI, le 16 juin 1908, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District Division C, pour la paroisse d'Orléans, daté le 8 mai 1908 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée.

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances là dessus y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No cinq (5), dans l'ilet borné par l'avenue Tulane (autrefois rue Commune), les rues Gravier Galvez et Johnson, sur un certain plan dressé par C. A. Hedin, le 15 avril 1885, et déposé en l'étude de M. Gernon, ancien notaire, d'après lequel plan ledit lot mesure trente pieds onze pouces de face à la rue Galvez sur cent trente deux pieds trois pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur et la balance s'il y en a en un et deux ans ou en billets d'un an apporta l'intérêt garantis par hypothèque et lien de vendeur sur la propriété vendue, portant 8 0/0 d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurités de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final; le loyer de la dite propriété ne devant appartenir à l'acquéreur qu'à partir du passage de l'acte de vente de ladite propriété; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1908; un dépôt de 10 0/0 requis. L'acte de vente pardevant M. Daniel J. Murphy, notaire aux frais de l'acquéreur.

10 mai—10 17 24 31—juin 7 14 à date

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriétés de valeur du Troisième District,

Sur la première propriété, les améliorations portant le No municipal 4529 rue Dauphine.

B. P. Leassigne la succession de Nicola Kremer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans —No 85,488— En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 18 juin 1908, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

1° Un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages et privilèges qui y appartiennent situé dans le Troisième District de cette ville, formant une partie de la propriété appartenant au lieunement à Manuel Andry, audessous de cette ville et mesurant, mesure américaine, trente sept pieds six pouces de façade rue Dauphine trente trois pieds huit pouces de profondeur sur une allée ou passage environ vingt cinq pieds de largeur, ouvrant sur la rue Dauphine.

2° Quatre autres terrains situés dans le même district, dans le carré No 236, bornés par les rues Dauphine, Bourgogne, Kentucky et Mathilda, et désignés comme terrains Nos cinq six sept et huit sur un plan lithographique dressé par L. H. Pilié, voyer, le 10 novembre 1874, et annexé à un acte de vente à Mlle Julie Quartin, exécuté pardevant W. G. Castell, notaire en cette ville, le 16 mai 1875. Les terrains cinq et six sont contigus l'un à l'autre, et mesurent comme suit: Le terrain (No 5) cinq vingt huit pieds de face rue Dauphine, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent cinquante neuf pieds, dix pouces et trois lignes; et le terrain No 6 vingt cinq pieds, dix pouces et trois lignes de façade rue Dauphine; et cent cinquante neuf pieds, dix pouces et trois lignes de profondeur sur la ligne de division du terrain No cinq, et une profondeur de cent cinquante neuf pieds, onze pouces et une et demie ligne du côté opposé vers la rue Mathilde, et une largeur à l'arrière de trente pieds, quatre pouces et six lignes. Les terrains sept et huit se touchent et mesurent comme suit: Le terrain No Sept, vingt neuf pieds, onze pouces et deux lignes de façade rue Bourgogne, cent cinquante neuf pieds onze pouces et une et demie ligne de profondeur sur la ligne du côté de la rue Mathilde; cent cinquante neuf pieds, dix pouces et trois lignes sur la ligne de division du terrain No Huit, et vingt cinq pieds, quatre pouces et six lignes de largeur à l'arrière; et le terrain No Huit, vingt neuf pieds de façade rue Bourgogne, sur une profondeur, entre lignes parallèles de cent cinquante neuf pieds, dix pouces et trois lignes; les lignes de l'arrière de chacun des quatre terrains se rencontrant.

3° Et dix sept terrains situés dans le même district, carré borné par les rues Bourgogne, Kempart, Kentucky et Mathilde et désignés par les Nos de un à dix sept, les deux inclusivement sur le plan lithographique annexé à un acte de vente à Geo. Tonnoli, exécuté pardevant ledit notaire Castell, le 24 avril 1882. Les terrains de un à cinq ont chacun trente pieds de façade rue Bourgogne, et les terrains Nos de un à quatre ont chacun cent six pieds six pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le terrain No un forme le coin des rues Bourgogne et Kentucky, et le terrain No cinq cent cinquante neuf pieds dix pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le terrain No six vingt six pieds deux pouces et quatre lignes de façade rue Bourgogne; trente pieds huit pouces et sept lignes de largeur à l'arrière sur cent cinquante neuf pieds dix pouces et trois lignes de profondeur sur la ligne du terrain numéro cinq et cent cinquante neuf pieds, onze pouces et une et demie ligne de profondeur, sur la ligne opposée; le terrain No Sept a vingt sept pieds, trois pouces et trois lignes de façade rue des Remparts, sur cent cinquante neuf pieds, onze pouces et une ligne et demie de profondeur sur le côté de la rue Mathilde; cent cinquante neuf pieds, dix pouces et trois lignes de profondeur sur la ligne du côté du terrain No Huit; et vingt deux pieds, huit pouces et sept lignes de largeur à l'arrière. Le terrain No Huit a vingt six pieds, quatre pouces de façade rue des Remparts, sur cent cinquante neuf pieds, dix pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les terrains Nos Neuf à Treize ont chacun vingt six pieds, quatre lignes de façade rue des Remparts, sur les profondeurs suivantes: Le terrain No Neuf a une profondeur de cent cinquante neuf pieds, dix pouces et trois lignes; et les terrains de Dix à Treize, inclusivement, ont chacun une profondeur de cent six pieds, six pouces et trois lignes, entre lignes parallèles. Le terrain No treize forme le coin des rues Rempart et Kentucky et les terrains de quatorze à dix sept ont chacun vingt six pieds huit pouces de façade rue Kentucky sur les profondeurs suivantes. Les terrains Nos quatorze à quinze ont chacun une profondeur de cent cinq pieds quatre pouces; et les terrains Nos seize et dix sept ont chacun une profondeur de cent vingt pieds, le tout entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Walter L. Gleason et Robert Legier, avocats du demandeur.
15 mai—15 22 29—juin 5 12 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de sept bons d'or de première hypothèque du fonds d'amortissement de la Consumers' Electric Company de la N. O.

De $1,000 chacun, auxquels sont attachés des coupons d'intérêt partant du 1er janvier 1908.

Westinghouse Electric and Manufacturing Company vs American Construction Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No 84,031 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 16 juin 1908, à midi, des propriétés ci-après décrites à savoir—

Sept bons d'or de première hypothèque du fonds d'amortissement de la Consumers' Electric Company de la Ville de la Nouvelle-Orléans, de mille dollars chacun, datés du 11 janvier 1905, et portant intérêt à 5 0/0 par an en monnaie d'or, payable le 1er janvier et le 1er juillet de chaque année comme coupons d'intérêt attachés à chacun desdits bons; les arrérages du dernier coupon étant dûs le 1er janvier 1908. Lesdits bons ayant une durée de trente quatre ans, le principal étant dû le 1er avril 1939. Lesdits bons étant numérotés du No 673 au 679 tous deux inclusivement.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans
Wm C. McLeod, avocat pour la demanderesse.
5 juin—5 6 10 13 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Meubles de Bureau, d'une Machine à écrire Underwood, de Meubles de Ménage, de Deux Chevaux, Wagons, Harnais, etc., appartenant à la compagnie dite:

Southern Fiber Company.

A son installation à Amesville, Paroisse Jefferson, en face de l'Avenue Napoléon.

SAMEDI, 13 JUIN 1908, à 11 heures A. M.

Guy Lowell et J. Lewis Stackpole vs Southern Fiber Company.

No 84,514—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

En vertu d'un ordre à moi adressé dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, et daté du 23 avril 1908, je vendrai à l'encan à l'endroit, à la date et à l'heure ci-dessus mentionnés, la propriété mobilière ci-après indiquée, appartenant à la Southern Fiber Company et plenement décrite dans l'inventaire sur filière, fait par John R. Langridge commis et ex-officio notaire pour la paroisse Jefferson, le 18 décembre 1907.

1° Les meubles de bureau, pleinement détaillés dans ledit inventaire en lots et pour du comptant.

2° Les fournitures et le contenu de la Maison de Pension, pleinement énumérés dans ledit inventaire en lots et pour du comptant.

3° Le contenu de l'écurie énuméré dans ledit inventaire en lots et pour du comptant comme suit:

(a) Deux chevaux gris.
(b) Le reste du contenu de ladite écurie.

L. H. MARRERO,
Shérif de la paroisse Jefferson.
P. A. Leloup, Jr., A. W. Cooper, avocats pour le locataire Lee Beaver.
4 juin—4 7 13

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port Compris:

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois.

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

Pour les Etats-Unis, port compris:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger:

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois.

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express.